

Procès-verbal séance du 25 septembre 2019

Madame le Maire ouvre la séance, s'assure du respect du quorum, communique à ses collègues les **pouvoirs donnés par les conseillers municipaux empêchés** :

Mme BUREAU (procuration à Mme DORISON)
M. DUVAL (procuration à Mme GRESSIN)
Mme MARTIN (procuration à Mme BOUVARD)
M. DEROTTEUR (procuration à Mme KEMPF)
Mme VEILLAT (procuration à Mme JUBLOT-DERDINGER)
Mme PROVENDIER (procuration à Mme RENIER)

et transmet les excuses de Mme LEDIEU. M. AUTISSIER et M. MELLOTT sont absents.

-

Madame DORISON est désignée en qualité de secrétaire de séance.

-

Avant de présenter les différents points inscrits à l'ordre du jour, Madame le Maire rappelle qu'au cours de l'été, Jean-Mathieu MICHEL, Maire de SIGNES (Var), a été tué alors qu'il verbalisait des administrés pour dépôt d'ordures sauvages. L'émotion que cela a suscité est tout à fait légitime et porte à réflexion.

Sur la proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal observe une **minute de silence à la mémoire de Monsieur MICHEL**.

-

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, **l'inscription d'un projet de délibération supplémentaire** à l'ordre du jour concernant un tarif d'occupation pour mise à disposition de la salle de danse.

-

Madame le Maire soumet au Conseil municipal le **procès-verbal de la séance du 25 Juillet 2019** qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, sans observation.

-

> Modification du tableau des emplois communaux

Madame le Maire indique que la Semaine du Goût se déroulera cette année du 7 au 13 octobre 2019. Au cours de cette semaine, la commune souhaite proposer des animations destinées au public et aux scolaires. Il convient de recruter un agent sur cette période pour l'organisation des différentes animations.

Madame RENIER précise qu'il y a lieu de modifier la date de début de contrat proposée dans la note de synthèse, pour la fixer au 4 octobre afin de permettre une préparation en amont des ateliers sur le goût.

Sur la proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la création d'un emploi à temps non complet à 25 h/semaine pour la période du 4 au 13 octobre 2019 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

> **Redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz**

Monsieur TURPIN indique qu'il s'agit d'une redevance réglée à la Commune par GRDF, calculée en fonction de la longueur de canalisation de transport et de distribution de gaz sur le territoire communal.

Sur la proposition de Monsieur TURPIN, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1 – fixe à 0.035 €/mètre de canalisation de transport et de distribution de gaz, la redevance à verser par GRDF pour 2019

2 - de confirmer le montant de la redevance due par GRDF au titre de l'exercice 2019, comme suit :

> RODP : $(0.035 \text{ €} \times 25065 \text{ mètres} + 100) \times 1.24 = \underline{1\ 212 \text{ euros}}$

> ROPDP : $0.35 \times 399 \text{ mètres} \times 1.06 = \underline{148 \text{ euros}}$

soit un montant total de $1\ 212 + 148 = \underline{1360 \text{ euros}}$

Madame le Maire indique que le Conseil municipal n'est pas amené à délibérer chaque année même si la commune encaisse une redevance annuellement.

> **Subvention à l'association Lady's Stuart GR**

Madame le Maire indique aux conseillers municipaux qu'une nouvelle association de gymnastique rythmique s'est créée sur la commune au cours de l'été. Elle propose l'apprentissage et la pratique de la GR pour des enfants à partir de 6 ans ou adolescents en cours loisirs ainsi que de l'organisation et la réalisation des spectacles de Noël, de fin d'année et participation, si possible, aux manifestations organisées par la commune.

Cette association sollicite l'attribution d'une subvention de démarrage pour acheter du matériel : massues, cerceaux, rubans, ballons et cordes).

Sur la proposition des membres de la 8° Commission, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'attribution d'une subvention de 200 €.

> **Avis du Conseil municipal sur le projet de vente d'un immeuble par la société France Loire**

Madame le Maire propose de reporter ce projet de délibération à un prochain conseil municipal, faute d'informations suffisantes sur ce bien situé 4 résidence de Vlotho.

Le Conseil municipal approuve ce report.

> **Projet de construction de la gendarmerie – Actualisation du plan de financement**

Madame le Maire indique qu'après l'ouverture des plis des différents lots, il a été nécessaire de relancer le lot n° 1.

Elle rappelle que le total initial de l'opération était estimé à 1 227 986 € HT contre 1 247 008 € actualisé.

Madame le Maire indique que la subvention DETR est déjà accordée à hauteur de 397 170 € et qu'une subvention ministérielle de 180 000 €, pas encore sollicitée, sera demandée par la gendarmerie pour le compte de la commune. La part communale s'établit à 669 838 € soit 54 % du montant de l'opération.

Madame RENIER ajoute que la commune devrait encaisser un loyer annuel d'environ 59 000 € pour l'occupation des locaux de service de cette gendarmerie.

Le dossier complet n'a été adressé à la direction générale de la gendarmerie il y a seulement environ une semaine car il fallait la validation du projet de bail tant de la part de la commune que de celle de l'Office Public d'Habitat du Cher.

Sur le rapport présenté par Madame le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le nouveau plan de financement actualisé tel que repris au tableau ci-dessous :

Nature	Montant HT	Montant TTC	Financeurs	Montant	%
MO Construction	52 230	62 676	DETR	397 170	32%
MO Construction sous traitant 1	18 800	22 560	Subvention ministerielle	180 000	14%
MO Construction sous traitant 2	21 270	25 524	Participation de la commune	669 838	54%
Lot 1 - VRD	205 610	246 732			
Lot 2 - Gros œuvre	260 065	312 078			
Lot 3 - Charpente métallique - ravalement - revêtement	70 159	84 190			
Lot 4 - Charpente bois - bardage bois	36 270	43 524			
Lot 5 - Couverture bac acier - étanchéité	55 689	66 827			
Lot 6 - Menuiseries extérieures - fermetures	67 690	81 228			
Lot 7 - CVC - plomberie sanitaires	105 000	126 000			
Lot 8 - électricité - courants faibles	106 000	127 200			
Lot 9 - Plâtrerie - menuiseries intérieures	115 600	138 720			
Lot 10 - Carrelage - Faïence	29 990	35 988			
Lot 11 Peinture - Isolation thermique extérieure	61 500	73 800			
Branchement électriques	1 079	1 295			
Réseau télécommunication	1 000	1 200			
Branchement eau potable	4 072	4 886			
Contrôles techniques	6 040	7 248			
SPS	2 790	3 348			
OPC	14 000	16 800			
Etude de sol	3 300	3 960			
Levée topographique	1 094	1 313			
Permis d'aménager	7 760	9 312			
Total dépenses	1 247 008	1 496 409	Total ressources	1 247 008	100%

> **Programme culturel 2020**

Madame MALLET indique que la commission culture est heureuse de présenter sa programmation 2020. Le coût prévisionnel 2020 pour la commune est estimé à 45 000 €. Les recettes proviendront de la billetterie, de la subvention qui pourra être octroyée par la Région Centre dans le cadre du PACT et du soutien du Conseil départemental.

Il est demandé de la discrétion sur ce programme avant sa présentation officielle dont la date n'est pas fixée à ce jour.

Madame le Maire indique que le premier spectacle aura lieu le 27 janvier 2020 à 20 H 30 au cinéma.

Monsieur ROUARD indique qu'il s'agit d'un programme varié, éclectique avec des nouveautés et des éléments à découvrir.

Madame MALLET confirme que la commission tente de proposer des choses nouvelles même si le public peine à se déplacer lorsqu'il ne connaît pas. Malgré cela, il est constaté que le public répond de plus en plus présent lors des manifestations organisées sur Aubigny.

Monsieur ROUARD indique que La Forge a trouvé son public ; Madame MALLET ajoute que le public est désormais présent sur l'ensemble des spectacles organisés dans des lieux différents à Aubigny.

Madame DAUGU souligne l'efficacité de la communication culturelle et ajoute que les spectacles sont de grande qualité.

Monsieur ROUARD indique qu'une synergie s'est créée sur Aubigny : autour du patrimoine, autour de la culture. Il ajoute que lors des journées du Patrimoine, les visiteurs étaient ravis.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le programme culturel 2020.

Madame MALLET profite de cette occasion pour remercier les membres de la commission culture avec qui il est très agréable de travailler, en bonne synergie. Madame RENIER remercie également la commission, Madame MALLET ainsi que les services.

> Adhésion au groupement de commandes proposé par le Syndicat d'Énergie du CHER pour le diagnostic de la qualité de l'air intérieur

Monsieur TURPIN indique qu'il s'agit d'une obligation applicable :

- au 1^{er} janvier 2018 pour les écoles maternelles, élémentaires et crèches
- au 1^{er} janvier 2020 pour les accueils de loisirs et les établissements d'enseignement du second degré
- au 1^{er} janvier 2023 pour tous les autres établissements (cinéma...)

Le groupement de commandes permettra de réaliser des économies et la commune ne dispose pas des moyens en personnel pour effectuer ces diagnostics.

En adhérant au groupement de commandes, le SDE se chargera notamment de définir et de réaliser la procédure de consultation, de recenser les besoins, d'analyser les offres et de notifier le marché, de représenter les membres du groupement en justice.

Madame le Maire précise que la commune attendait l'engagement du SDE dans cette opération pour lui confier la réalisation des diagnostics.

La commission d'appel d'offres du groupement sera celle du SDE 18, coordonnateur du groupement.

La commune doit évaluer ses besoins quantitatifs, signer avec l'attributaire commun choisi par le SDE les bons de commande correspondant à ses propres besoins, inscrire le montant de l'opération au budget communal.

Le coordonnateur ne reçoit pas de rémunération mais sera indemnisé des frais réels engagés.

Madame le Maire indique que l'accord-cadre durera quatre ans et précise qu'il faut minimum vingt communes intéressées pour que le groupement puisse être créé.

Sur une question, Madame le Maire précise que les frais seront divisés par le nombre de communes et s'interroge sur l'équité de cette répartition dans la mesure où certaines communes n'auront qu'une salle à diagnostiquer alors qu'une commune comme Aubigny aura un nombre de pièces nettement supérieur.

Monsieur TURPIN indique que cette question peut être reposée au SDE.

Sur la proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, une adhésion de principe au groupement de commandes proposé par le SDE 18 pour le diagnostic de la qualité de l'air intérieur.

> Tarif de mise à disposition de la salle de danse à une association extérieure

Madame le Maire rappelle que le 29 novembre 2018, le Conseil municipal a fixé le tarif d'occupation de la salle de danse à 66 € la journée. Aujourd'hui la commune est saisie par une association extérieure à Aubigny d'une demande d'occupation pour un créneau de deux heures par semaine pour dispenser des cours de danses de salon.

Madame MALLET précise que la priorité d'occupation des salles communales est donnée aux associations albinennes et que ce créneau a été proposé à l'association extérieure parce qu'aucune association albinienne ne l'avait demandé. La mise en place de ce tarif d'occupation permet de conforter la priorité réservée aux associations locales.

Sur la proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal fixe à l'unanimité des membres présents et représentés, le tarif d'occupation pour le créneau de 2 h hebdomadaires à 15 €/séance. Il est ajouté que cette activité n'est pas dispensée sur Aubigny.

INFORMATIONS DIVERSES

1 – Le nouveau réfectoire ouvert à l'école maternelle du Printemps fonctionne depuis la rentrée scolaire et a déjà atteint une fréquentation élevée avec une moyenne quotidienne de 90-93 enfants de maternelle, et ceci dès le premier jour de fonctionnement.

2 – Les Journées du Patrimoine se sont particulièrement bien déroulées. Madame le Maire remercie tous les élus qui se sont impliqués. Il a été enregistré un record de fréquentation avec 2 134 visiteurs contre 1 587 l'année précédente avec notamment :

- 95 personnes au cloître (y compris concert),
- 486 entrées pour Aubigny la Festive
- 762 visiteurs pour le Centre d'Interprétation de l'Auld Alliance avec beaucoup de retours positifs
- 39 pour le cinéma
- 62 pour la sacristie du Prieuré
- 14 pour la visite guidée des Grands Jardins
- 55 pour la visite commentée sur le thème des maisons à pans de bois
- 538 pour la Galerie François 1^{er}

Ces chiffres ne tiennent pas compte des visites libres qui ont eu lieu (Grands Jardins...).

La restauration du château et la création du CIAA forment une énergie dans Aubigny autour du patrimoine qui est vraiment intéressante.

Monsieur ROUARD ajoute qu'au-delà de la population locale très intéressées par ce qui a été proposé à l'occasion de ces journées, beaucoup de gens extérieurs se sont montrés passionnés par ce qui était présenté. Enormément de questions ont été posées au niveau de l'exposition Aubigny la festive au cours des deux jours.

Madame le Maire souligne que Madame BOUVARD, présente tout le dimanche après-midi, a reçu beaucoup de public de tous horizons, malgré une météo peu favorable.

Madame MALLET indique que les provenances des touristes ont été notées et qu'il pourra être fait un point sur ce sujet à une prochaine occasion.

> Suivi des nappes phréatiques

Madame le Maire indique que la mise en service du pilote avec charbons actifs est programmée au 4 octobre prochain. Elle rappelle que ce dispositif est mis en place pour remédier à la présence de nouvelles molécules issues des pesticides, relevées dans les analyses d'eau potable.

Madame le Maire commente ensuite les graphiques relatifs à la profondeur de pompage réalisée sur les deux forages de la Théau.

Pour le forage n° 2, le pompage s'est effectué jusqu'à – 19,8 m le 5 août 2019 et à presque – 20 m le 02/09/2019

Pour ce qui concerne le forage n° 3, le pompage a oscillé sur cette même période entre – 18,60 m et -19,93 m.

La date du 6 septembre montre un pompage à une profondeur très faible qui ne trouve pas d'explication spécifique.

Madame DAUGU indique que le bief du Moulin du Bois qui est toujours en eau, même dans les périodes de sécheresse, a connu d'un coup un assèchement sans une baisse régulière. La question des pompages se pose.

Madame DAUGU demande s'il y a possibilité de contrôler ce type d'intervention.

> Chats errants

Madame le Maire indique qu'à la suite de plaintes portant sur la présence de chats errants sur la commune, une convention a été signée avec l'association 30 millions d'amis pour la mise en place d'une première campagne de stérilisation, notamment sur le secteur de la rue des Foulons.

La Fondation participe à hauteur de 70 €/chat et le solde est pris en charge par la Commune. Les tarifs obtenus pour cette opération auprès de la clinique vétérinaire, sont :

- castration mâle : 42 €
- stérilisation femelle : 96,60 €
- césarienne : 169,50 €

Madame DAUGU indique que ce problème lui a été signalé également rue Saint-Ligori. Madame RENIER ajoute que plusieurs quartiers sont touchés par la présence de chats errants et souligne qu'il convient de ne pas nourrir les chats errants pour ne pas amplifier le phénomène. Certaines personnes font stériliser des chats à leurs frais.

> Point de situation sur l'éclairage public

Madame le Maire présente une carte des travaux réalisés sur l'ensemble de l'éclairage public de la commune, ce qui représente 298 points lumineux, et ajoute que les premières interventions ont porté sur les points les plus énergivores. La commune est susceptible de recevoir une aide régionale pour ces travaux, le sujet sera de nouveau abordé lorsque la Région se sera positionnée.

La plupart des travaux sont réalisés, ceux en cours concernent le quartier du Champ net.

> Fleurissement

Madame le Maire indique qu'un article sur « Aubigny et ses incroyables jardinières » a été publié sur les Cahiers du fleurissement, magazine destiné aux professionnels. Elle ajoute que le fleurissement a été arrêté trois semaines plus tôt que les années précédentes en raison de la sécheresse et de l'interdiction d'arroser. Le problème se posera peut-être pour les chrysanthèmes commandés qui nécessiteront également un arrosage, mais que d'ici-là la retenue d'eau du Centre technique municipal sera peut-être remplie partiellement.

Madame RENIER indique que la visite d'Aubigny par le Jury national pour le fleurissement s'est très bien déroulée.

> Horaires d'ouverture de la Mairie

Madame le Maire indique au Conseil municipal que l'horaire d'ouverture de la mairie est fixé désormais à 9 h le lundi pour répondre aux besoins d'organisation du service. Elle rappelle l'ensemble des horaires d'ouverture et les créneaux réservés à l'enregistrement des dossiers de cartes nationales d'identité et de passeports. Il a été mis en place une prise de rendez-vous en ligne pour les CNI et passeports.

JOUR	MATIN		APRES-MIDI	
	CNI-PASSEPORT	TOUT PUBLIC	CNI-PASSEPORT	TOUT PUBLIC
LUNDI	9 – 11 H	9 H – 12 H	13 H 30 – 17 H	13 H 30 – 17 H 30
MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI	9 – 11 H	8 H – 12 H	13 H 30 – 17 H	13 H 30 – 17 H 30
SAMEDI	9 – 11 H	8 H – 12 H		

> Remerciements

Madame le Maire communique au Conseil municipal les remerciements reçus de la part de Monsieur LAFORGE à la suite de l'attribution d'une subvention par la commune pour la rénovation de la façade de son immeuble rue des Foulons.

> Fréquentation touristique

Madame le Maire indique que la fréquentation touristique a été particulièrement élevée cet été. Monsieur GRESSET a fréquemment effectué deux à trois visites guidées par jour. Madame RENIER remercie Mesdames Catherine DOGET et Françoise GELOTTE pour leur participation

aux visites de villes, Monsieur GRESSET accueille les groupes et débute la visite avant de confier les participants à Madame DOGET et Madame GELOTTE.

Madame le Maire souhaiterait que des visites théâtralisées soient remises en place avec l'aide de l'association de théâtre « les poupées russes » qui pourrait coacher les bénévoles des Fêtes Franco-Ecossaises.

> Boutique éphémère

En sa qualité de Présidente d'ISA GROUPE, Madame DAUGU remercie Madame le Maire et la commune d'Aubigny pour l'installation de la boutique éphémère.

Elle indique qu'Isa Groupe a lancé l'activité cette semaine et espère que beaucoup d'autres suivront (commerces, associations, entreprises ...). Elle ajoute qu'Isa Groupe pourra être amenée à réserver de nouveau cet espace éphémère.

Madame le Maire indique qu'il paraît intéressant qu'une rotation s'effectue dans les activités hébergées afin d'inciter le public à venir. Cette forme de commerce permet également à des artisans n'ayant pas de boutique physique d'avoir un lien direct avec la clientèle avant éventuellement d'ouvrir un magasin permanent.

Madame RENIER remercie Isa Groupe d'avoir joué le jeu du lancement. Les travaux réalisés par les services techniques permettent de proposer un local sobre et simple dans lequel chacun pourra exprimer sa personnalité dans l'agencement du magasin. Elle ajoute que des idées d'animations peuvent également être mises en place dans ce lieu en lien avec les commerçants.

Madame DAUGU indique qu'Isa groupe a réuni les produits d'environ dix producteurs locaux dans ce magasin.

> Calendrier des manifestations

Madame le Maire communique les dates de manifestations à retenir :

SEPTEMBRE

Jeu 26 15 h 00 – 20 h 00 Thé dansant – Stuart Handicap – Salle des fêtes

Sam 28 20 h 30 Théâtre « Olé ! » - Commune d'Aubigny-sur-Nère – La Forge

Madame MALLET précise qu'il s'agit d'un clown théâtre sur le thème du Flamenco

Du dim 29 au dim 6 oct
15 h 00 – 18 h 30

Exposition – G.A.S. dessin peinture – Château des Stuarts
Vernissage Samedi 28 septembre 2019 à 18 h

OCTOBRE

Jeu 3 14 h 00 Goûter dînatoire – Amicale des retraités UNRPA – Salle des fêtes

Ven 4 13 h 30 Forum « Mieux informer nos aînés » - Commune d'Aubigny-
sur-Nère – Salle des fêtes

Madame DORISON indique que différents organismes seront à la disposition du public.

14 h 45 Film sur les aidants

15 h 15	Echanges avec le public suivi du déroulement du forum à 16 h
16 h 00	Verre de l'amitié

Semaine bleue

Madame DORISON indique qu'il s'agit de la 3^{ème} édition de la Semaine bleue, des activités auront lieu tous les jours et tout sera gratuit.

Le lundi : séance de cinéma « les vieux fourneaux »

Le mardi : pièce de théâtre sur la prévention des chutes intitulée « les pieds dans le tapis »

Le mercredi : atelier culinaire avec préparation de gâteaux le matin et dégustation l'après-midi avec les enfants inscrits au centre de loisirs

Le jeudi : portes ouvertes gymnastique sportive et volontaire le matin et atelier origami l'après-midi à la bibliothèque

Le vendredi : la dictée des seniors se fera en binôme avec des enfants de CM 2 d'une classe de l'école élémentaire des Grands Jardins.

Le samedi : à l'occasion de la semaine bleue, les + 65 ans bénéficieront d'un droit d'entrée réduit à 5 € au lieu de 10 € pour le spectacle « les fouteurs de joie » à La Forge à 20 H (possibilité de covoiturage)

Les + de 65 ans bénéficieront également d'un tarif préférentiel pour le spectacle « le destin d'un mec fabuleux » à La Forge à 20 h 30 le dimanche.

Madame le Maire indique qu'il y a une véritable politique pour les personnes âgées mise en place depuis trois ans. Elle remercie Madame DORISON et Madame BUREAU ainsi que les membres de la commission pour le chemin parcouru depuis le début de leur travail.

Madame RENIER précise qu'il s'agit d'un beau programme dont les activités jalonnent la semaine, portant sur la nutrition, les préventions...

Madame DORISON ajoute que l'association France Alzheimer donnera une conférence pour soutenir les aidants le 2 octobre prochain.

Monsieur ROUARD indique qu'il accueillera en compagnie de Monsieur CHAUSSERON, les personnes de l'EHPAD à l'exposition du Vieil Aubigny le 30 septembre 2019.

Madame le Maire rappelle que les résidents de l'EHPAD préparent les décors pour l'après-midi festive de Noël organisée par le CCAS.

Sam 5 17 h 00 – 3 h 00 Festival « Le Berry a du cœur » - La Berry Family – La Forge
Madame le Maire précise qu'il s'agit de la dernière édition sous cette forme. Il est rappelé que le droit d'entrée se traduit soit en denrées alimentaires, soit moyennant un prix de 10 €.
Madame GRESSIN indique que l'association organise une animation avec les enfants du collège de 4^{ème} et 3^{ème} pour récupérer des denrées à cette occasion.

Dim 6 13 h 30 Loto – Tennis de table d'Aubigny – Salle des fêtes

Sam 12 9 h – 12 h/13 h – 18 h Portes ouvertes – Secours catholique – Place du Mail

20 h 30 Concert « Les fouteurs de joie » - Commune d'Aubigny-sur Nère – La Forge

Madame MALLET précise que ce groupe a remporté un franc succès au Festival d'Avignon

Présence stand Octobre Rose sur le marché
Madame le Maire demande si l'éclairage des fenêtres du château peut être programmé en rose pour le mois d'octobre.

- Dim 13 13 h 00 – 20 h 00 Gala d'accordéon – Accordéon Symphonie – Salle des fêtes
- 16 h 30 Spectacle musical « Le destin moyen d'un mec fabuleux » par Laurent Madiot – Commune d'Aubigny-sur-Nère – La Forge
- Sam 19 Dim 20 Journées Foire Exposition – Aubigny Animations – Salle des fêtes / Complexe sportif - Inauguration samedi 19 octobre 2019 à 10 h 30
Le thème choisi cette année est celui du cirque, des stands pour les enfants sont prévus
- Jeu 24 15 h 00 – 20 h 00 Thé dansant – Stuart Handicap – Salle des fêtes
- Sam 26 10 h 00 – 18 h 00 Salon du polar – Commune d'Aubigny-sur-Nère – Château des Stuarts
Une vingtaine d'auteurs seront installés dans la salle du 1^{er} étage au château. Il s'agit d'une collaboration entre la commune, la CDC, les bibliothèques, l'office de tourisme et la maison de la presse.
Des ateliers seront également organisés pour les enfants avec notamment un concours de dessins récompensé par une rencontre avec les auteurs.
La salle 34 F sera mise à disposition pour accueillir les enfants pendant que les parents rencontreront les auteurs. Des ateliers autour de la lecture leur seront proposés.
- Sam 26 Dim 27 Journée Salon des Antiquaires – Rotary Club Aubigny Argent – Salle des fêtes
Ce salon est organisé pour financer des actions caritatives.

8 – Calendrier des réunions

- Mercredi 23 Octobre 2019 à 19 h 00
- Mercredi 30 Octobre 2019 à 20 h 00

9 – Madame le Maire rappelle qu'à la suite du courrier adressé au Conseil Départemental concernant le problème de la **circulation des poids lourds sur la commune**, un rendez-vous a été proposé. Entre temps, un article de presse indiquait que la ville de Neuvy/Barangeon était très satisfaite de la diminution du nombre de poids lourds sur son territoire.

A la suite de cette parution, Madame RENIER a provoqué une réunion le 22 octobre 2019 à 14 h 30 avec le Vice-Président du Conseil départemental chargé des routes, à laquelle elle invite l'ensemble du Conseil municipal ainsi que la presse. Il pourra également être question à cette occasion de l'état des voiries. Elle indique qu'elle a fait retirer les chicanes implantées devant la place Europe car les riverains avaient des difficultés pour tourner vers la place et se sentaient en

insécurité. Depuis la mise en place de la déviation, le nombre de camions circulant sur cette voie a nettement augmenté.

10 – Madame DAUGU annonce qu'elle assistera ce week-end aux **festivités du Jumelage Aubigny-Vlotho** à Vlotho, en compagnie de la Présidente du Comité de Jumelage et Monsieur Jacques GIRARD. Cette délégation représentera également la commune d'Aubigny lors de ces manifestations. Un présent sera offert au nom du Comité de jumelage et de la Commune.

Les animations débiteront demain soir par un marché nocturne sur lequel Madame DAUGU proposera les macarons au haricot barangeonnier produits par Isa Groupe.

-

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.